Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260630-CM_300626_10-DE

CARENTOIR

Commune : Carentoir
Département : Morbihan
Arrondissement : Vannes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de CARENTOIR, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur David NAËL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	27	
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance	21	Date de la convocation
Nombre de votants de la présente délibération	27	25/06/2026
Délibération	N° D10– 30/06/2026	

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance				21
ANTOINE Jean-Michel	AUBAUD Youenn	BAGOT Anthony	BOIROT Axel	BONNET Jean, Yves
BORDIER Valérie	CHEVAL Emmanuelle	CORDUAN Marie Andrée	GASCARD Fabrice	GICQUEL Mickaël
GILLES Jean-Michel	GUÉMENÉ Claudia	HAUROGNÉ Valérie	JOUIN Patrick	LORIOT Viviane
NAËL David	PAYEN Laëtitia	TARLET Raphaël	TRIMOLET Mireille	TRUFLEY Jacqueline
VALLAIS Romuald				

Nombre de conseillers excusés donnant pouvoir		5
BOUILLO Anthony	AYANT DONNE POUVOIR A	ANTOINE Jean-Michel
GICQUEL Chrystelle	AYANT DONNE POUVOIR A	NAËL David
HERCOUËT Jean Yves	AYANT DONNE POUVOIR A	TRUFLEY Jacqueline
REMINIAC Élodie	AYANT DONNE POUVOIR A	LORIOT Viviane
SAUNEUF Aurélia	AYANT DONNE POUVOIR A	BONNET Jean, Yves

Nombre de conseillers arrivés en cours de séance		1
ROSELIER Emmanuelle	Arrivée à 19h34	Votant à compter du point 3ai

Secrétaire(s) de séance	BORDIER Valérie	HAUROGNÉ Valérie
Ouverture de séance	19H30	

OBJET : DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ – CONVENTION POUR ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES BASES DE TAXE FONCIÈRE DES PROFESSIONNELS

Vu *le code général des collectivités territoriales ;*
Vu *la délibération D2025-029 de l'Oust à Brocéliande Communauté portant décision de conventionner avec le cabinet ECO-FINANCES aux fins d'optimisation des bases fiscales tant de l'EPCI que de ses communes membres ;*
Vu *le contrat signé le 19 décembre 2025 par lequel de l'Oust à Brocéliande Communauté a mandaté le cabinet ECOFINANCES d'une mission d'accompagnement à la fiscalité locale sur les locaux économiques ;*

Considérant que la Communauté de Communes a, en 2025, déjà procédé à une étude d'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation ;

Considérant également, par la suite, la mise en œuvre du principe d'optimisation des bases foncières des locaux professionnels pour répondre aux motivations suivantes :
- amélioration de l'équité fiscale ;
- optimisation des ressources fiscales en matière de taxe foncière sur les locaux professionnels ;

Considérant qu'il est proposé par De l'Oust à Brocéliande Communauté, par conventionnement financier avec les communes, visant à partager le coût de l'étude avec le cabinet Eco-Finances afin d'en mutualiser les coûts et les gains ;

Sur présentation en séance,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260630-CM_300626_10-DE

➔ **Le Conseil municipal à la majorité absolue par 26 voix pour et 1 voix contre:**

- **Approuve** la nécessité de procéder à une optimisation des bases foncières des professionnels, la Commune de Carentoir étant concernée par de nombreux différentiels d'évaluation selon le diagnostic opéré;
- **Décide** à cet effet de conventionner avec De l'Oust à Brocéliande Communauté selon le modèle de convention présenté en séance ;
- **Charge** Monsieur le Maire de signer la convention afférente ;
- **Inscrit** les sommes nécessaires au budget de la Commune.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
David ***NAËL***

MAIRIE DE CARENTOIR (56) Morbihan

Les secrétaires de séance,
Valérie ***BORDIER*** & Valérie ***HAUROGNÉ***